

FLASH INFO JUILLET AOÛT 2026

Le Maire et le Conseil Municipal

FRELONS

L'association « l'abeille de Bousies » a capturé 631 frelons asiatiques et 681 frelons européens sur sa campagne du 21 avril 2026 au 11 juin 2026.

A ce jour les pièges ont été retirés. En effet il faut respecter la biodiversité. Les autres insectes (notamment les mouches) pouvaient être également capturés.

En cas de nid chez vous, vous pouvez contacter la mairie qui pourra vous orienter vers un professionnel.

CURAGE DES RIVIERES

Les riverains de rivière ont l'obligation de curer le cours d'eau afin de faciliter l'évacuation en cas de forte pluie. Les orages sont fréquents en été. La quantité d'eau tombée sur une courte période peut créer des inondations. Soyons vigilants et solidaires.

Si la bouche d'égout à proximité de votre domicile est obstruée, nettoyez la pour le bien de tous.

D'avance merci.

PERIODE ESTIVALE

La période estivale est attendue par beaucoup de monde. Nous allons pouvoir nous reposer quelques temps, profiter des belles journées et même partir en vacances.

Quelques conseils afin de passer cette saison aisément :

Protégez-vous, restez au frais, buvez de l'eau.

Mangez frais et équilibré, évitez l'alcool.

Ouvrez vos fenêtres en début de journée avant l'arrivée de la chaleur, ensuite fermer vos volets.

Si possible modifiez vos horaires de déplacements ou de pratiques de sport.

Rendez visite régulièrement à vos parents âgés et vos voisins vulnérables.

En cas de canicule, la Direction générale de la Santé peut activer une plateforme téléphonique d'information « Canicule », accessible au 0800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe en France métropolitaine, entre 8h et 19h).

La municipalité reste à votre écoute en juillet Août et vous souhaite un agréable été.

« Je respecte seulement ceux qui me résistent, mais je ne peux pas les tolérer. »

Le Général De Gaulle

Le Maire et le Conseil Municipal

TEMPÊTE DU 29 JUIN

Bonjour,

La Commune de Bousies va déposer une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle,

A cet effet, nous vous remercions de nous transmettre par mail mairiedebousies@wanadoo.fr, dans les meilleurs délais, les dommages constatés sur votre propriété, accompagnés de photographies.

La procédure sera la suivante :

La mairie adressera au Préfet une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, afin de laisser le temps à chacun de nous faire parvenir les photos des dégâts.

Le Préfet prendra ensuite sa décision par arrêté, portant ou non reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

De votre côté, n'oubliez pas d'effectuer dans les cinq jours à compter du sinistre votre déclaration auprès de votre compagnie d'assurance.

Bon courage à toutes et à tous.

Monsieur Le Maire et Le Conseil Municipal

FERMETURE DE LA MAIRIE

Lundi 13 juillet

Du 17 août au 21 Août inclus

FERMETURE BUREAU DE POSTE (MESURES ESTIVALES)

Le bureau de poste de Bousies sera fermé du 06/07/26 au 11/07/26 et du 20/07/26 au 25/07/26

BOUSIES EN FÊTES

SAMEDI 4 JUILLET COURSE CYCLISTE DE LA DUCASSE « GILLES JAKIELA »

De 11h30 à 19h00, course cycliste organisée par Team Bousies. Les personnes des rues concernées par la course n'oublieront pas de sortir leurs véhicules et tenir leurs chiens en laisse pendant la course Rues Pasteur, Galocherie, Ors, République, Charles Seydoux, Landrecies et René Ruelle

SAMEDI 11 JUILLET DUCASSE DE BOUSIES

15 H 00 : Ouverture de la Ducasse



LUNDI 13 JUILLET

20 h 30 : Commémoration de la Prise de la Bastille, cérémonie au Monument aux Morts ;

21 h 00 : Retraite aux Flambeaux – Départ : résidence de la gare, rue Neuve, rue des Fusillés, rue Pasteur, rue René Ruelle, Rue de Landrecies, Rue de la Liberté et rondau Final au Parc Rural avec la participation de l'Harmonie Municipale, de la Municipalité et du Comité des Fêtes (en présence de mascottes et d'un clown).

21 H 30 : Bal Populaire au kiosque (buvette et restauration sur place).

23 H 30 : Grand Feu d'Artifice sonorisé sur l'étang du Parc Rural

MARDI 14 JUILLET

A partir de 17 h, tours de manèges GRATUITS pour les enfants des écoles –

OFFERTS par la Municipalité et le Comité des Fêtes.

CANTINE RENTREE SEPTEMBRE

La feuille pour les inscriptions à la cantine pour la rentrée de septembre est disponible sur le site Bousies.fr

N'oubliez pas d'inscrire votre ou vos enfants(s) avant le 20 Août. Vous pouvez déposer la feuille et le règlement dans la boîte aux lettres de la mairie.

RESTEZ INFORMES EN TEMPS REEL

La commune de Bousies vous invite à télécharger gratuitement l'application *PanneauPocket*. Vous recevrez directement sur votre téléphone/tablette les actualités, alertes, manifestations et informations importantes de votre commune.

Simple, rapide, gratuit et sans inscription : téléchargez-la dès maintenant !



La Commission Communication – Anne FOSSIEZ

Médecin de garde : En cas d'urgence faites le 03.20.33.20.33

PERMANENCES : Monsieur le Maire : Vendredi 3, Jeudi 16 et 30 juillet de 17h 00 à 17h30,

Les Adjoints : Sur rendez vous

PERMANENCES SUR RENDEZ-VOUS

Consultation des Nourrissons BUS PMI et Assistante sociale sur rendez-vous au 03.59.73.16.50 CARSAT au 39.60

BUS BLEU sur RDV service public 03.59.73.18.20 ou avesnois.franceservices@lenord.fr

